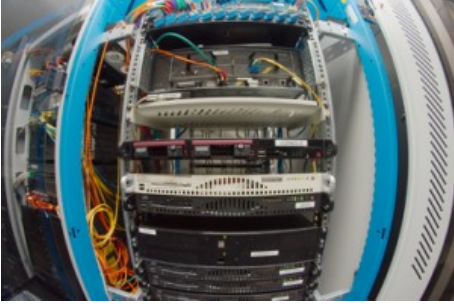


Assurer la sécurité informatique et la sauvegarde des données



Assurer la sécurité informatique et la sauvegarde des données

Cyber-attaques, vols et incrimination, garantir la protection des données sensibles, notamment à caractère personnel, devrait être une priorité pour les collectivités.

Issue de l'expertise de la France mais aussi des États-Unis et d'Israël le 20 janvier 2013, au lieu d'inciter au site internet de la ville de Froges (22), c'est un type de message que les intrus cherchent. Plus tôt dans la nuit, c'est le site de l'office de tourisme du Sancerrois qui était victime d'un piratage entraînant la suppression de l'agenda des associations et un envoi de 70 mails pour les agents.

Caractéristiques
Les sites concernés sont souvent une vitrine pour les visiteurs. « Si l'architecture n'a pas été vérifiée, il est facile de remonter à l'ensemble du système d'information et d'accéder aux fichiers et aux mots de passe », met en garde Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. Les pirates peuvent aussi prendre le contrôle d'ordinateurs via des virus « envoyés » contractés par des courriels ou des sites web compromis.

Plan de continuité
Face à l'augmentation de l'insécurité, de la sécurisation des appels d'offres, le « cyber-risque » est multiplié. « Si on ne peut empêcher de plus en plus d'entreprises d'être victimes d'attaques d'origine étrangère, il faut au moins limiter l'impact de ces attaques », constate Maurice de Bouchier, responsable technique du centre de gestion de Metz.

Voies de secours

Développer une culture de la sécurité
Le ton est donné par les médias : ne laissez pas le mot de passe visible, vérifiez de temps en temps les ordinateurs avant de les « débrancher », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. Il s'agit de créer une culture de la sécurité des systèmes d'information à tous les niveaux et de former le personnel, avec des élus locaux.

Des outils collectifs, et notamment recommandés de la sécurisation de réseaux, comme de ne pas partager des données sensibles et de limiter les accès.

« On ne peut faire l'économie d'une charte strictement appliquée au sein de chaque système d'information », dit-il. Il est possible de ne pas faire, et cependant de ne pas commettre d'erreurs. « On passe tout le temps à sécuriser, mais on ne peut pas tout sécuriser », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Sanctifier les données

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Sécuriser les données

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Système d'information

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Centre de gestion de Metz

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.

Voies de secours

« Les collectivités ont des données sensibles et doivent les protéger », dit Rémy Favier, chef de mission intelligence économique. « On ne peut pas tout sécuriser, mais on ne peut pas tout laisser à découvert », dit-il. Il faut aussi être capable de réagir rapidement en cas de problème, dit-il.